

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 25 juin 2013

### PREMIER OBSERVATOIRE EUROPÉEN SUR L'AUTOMÉDICATION :

### UNE INITIATIVE INÉDITE POUR RENDRE COMPTE DE LA SITUATION FRANÇAISE DANS L'EUROPE DE L'AUTOMÉDICATION

L'Afipa (Association française de l'industrie pharmaceutique pour une automédication responsable) vient de rendre public le premier observatoire européen sur l'automédication, réalisé par Celtipharm.<sup>1</sup> Cette étude totalement inédite s'intéresse à huit pays européens (EU8 : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède) et compare différents indicateurs pour rendre compte de la situation française de l'automédication au regard des autres pays européens étudiés.

#### Une démarche novatrice et originale

L'observatoire européen sur l'automédication est une initiative nouvelle et fondatrice en Europe. Elle répond à la volonté de l'Afipa de développer une approche comparative à même de traduire au fur et à mesure des années les évolutions du marché français au regard des autres pays européens considérés. Les données de cette étude sont issues des informations fournies par l'Association européenne des spécialités grand public (AESGP) et les associations représentatives des industries de l'automédication dans les huit pays européens analysés. Les définitions de l'automédication n'étant pas identiques d'un pays à un autre, le périmètre considéré dans le cadre de l'observatoire a été défini de manière rigoureuse et répond à la diversité des situations observées au niveau européen.<sup>2</sup>

#### Un développement de l'automédication en France inférieur à la moyenne européenne

L'observatoire montre ainsi que la part de marché en volume de l'automédication en France reste inférieure à la moyenne des 8 pays étudiés (15,9% en France vs. 23,3% en Europe). La dépense moyenne annuelle en produits d'automédication par habitant suit également la même logique puisque celle-ci s'élève à 34,5 euros pour la France pour une moyenne européenne<sup>3</sup> légèrement supérieure à 39 euros.

#### Une situation indépendante du niveau des prix des spécialités d'automédication en France

Ces résultats interviennent alors même que le niveau des prix est relativement faible au regard des autres pays européens. Le prix moyen d'une spécialité en automédication atteint ainsi 4,5 euros en France contre 5,2 euros aux Pays-Bas ou 6 euros en Espagne (pour une moyenne de 5,2 euros dans l'ensemble des 8 pays concernés par l'analyse). De même, l'observatoire démontre que pour des spécialités de même présentation et de même posologie dans chacun des 8 pays, le prix en unité de prise est en général le plus bas en France.

<sup>1</sup> Définition du marché source Afipa et Celtipharm : tous les médicaments de prescription médicale facultative, remboursables ou non, vendus sans ordonnance avec le conseil du pharmacien.

<sup>2</sup> Les données et analyses ont par ailleurs été validées par un Comité scientifique composé d'économistes de la santé et de pharmaciens d'officines

<sup>3</sup> Moyenne des 8 pays européens étudiés

### Un potentiel de délistage encore important en France

Si 95 molécules sont actuellement commercialisées en automédication en France, un chiffre proche de la moyenne calculée pour les 8 pays européens (94), il existe encore un potentiel de développement important de l'automédication en France au vu des principes actifs déjà délistés dans au moins un des pays EU8 hors-France. Sur cette base d'analyse, l'observatoire conclut en effet que 53 molécules actuellement commercialisées en France seraient potentiellement éligibles pour une utilisation en automédication.

### Un rattrapage progressif de la France sur la moyenne européenne ?

D'après cet observatoire, une consultation chez le médecin généraliste en France donne lieu dans 74% des cas à une prescription, soit le taux le plus élevé après la Belgique (80%). Pour Pascal Brossard, Président de l'Afipa : *« le retard français en matière d'automédication s'explique donc notamment par l'organisation du système de soins et le recours encore trop fréquent au médecin généraliste pour les pathologies mineures. Avec le problème de la démographie médicale, les perspectives pour l'automédication sont cependant encourageantes et le marché français devrait connaître une évolution positive pour s'aligner progressivement sur la moyenne européenne. Pour atteindre cet objectif, il faudra par contre garantir une offre adaptée et suffisante de médicaments d'automédication avec notamment une politique de délistage plus volontariste, une meilleure information des patients et un renforcement de la formation des professionnels de santé. »*

L'AFIPA, acteur de Santé Publique, est l'association professionnelle qui représente les industriels du médicament d'automédication dont les membres sont :

ABBOTT, ALMIRALL, BAYER SANTE FAMILIALE, BOEHRINGER INGELHEIM, BOIRON, BOUCHARA-RECORDATI, BRISTOL MYERS SQUIBB – UPSA CONSEIL, DERMOPHIL INDIEN, DIEPHARMEX, EXPANSCIENCE, GALDERMA, GENEVRIER, GIFRER BARBEZAT, GSK SGP, HEPATOUM, JOHNSON&JOHNSON SBF, LABCATAL, LEHNING, MAYOLI SPINDLER, MERCK MEDICATION FAMILIALE, NEGMA LERADS, NOVARTIS SANTE FAMILIALE, NUTRITION ET SANTE, OMEGA PHARMA, PFIZER SANTE FAMILIALE, PROCTER & GAMBLE PHARMACEUTICALS FR, RECKITT BENCKISER, ROTTAPHARM MADAUS, SANOFI-AVENTIS FRANCE, SEMES S.A, TONIPHARM, URGO, WELEDA, ZAMBON FRANCE.

[www.afipa.org](http://www.afipa.org)

L'automédication consiste pour les individus à soigner leurs maladies grâce à des médicaments autorisés, accessibles sans ordonnance, sûrs et efficaces dans les conditions d'utilisation indiquées (définition OMS 2000), avec le conseil du pharmacien.

### Contact presse

...

Ariane Prêtre

83 rue de Rennes - 75006 PARIS

Tél. [09 81 71 11 02](tel:0981711102)

Mob. [06 81 37 72 48](tel:0681377248)

Mél. [ariane.pretre@wanadoo.fr](mailto:ariane.pretre@wanadoo.fr)